

Troisième Prépa-Pro	Géographie : Thème 2	Fiche Prof
Pourquoi et comment aménager le territoire ?		

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 2 : Les contrastes du territoire national

Objectifs :

- Montrer comment s'organise le territoire national en prenant comme entrée les transports.
- S'initier à la démarche géographique en adoptant l'approche multiscale (France, Europe, monde)
- Compléter un croquis simple de l'organisation du territoire métropolitain.

Le territoire français n'est pas homogène. L'histoire de son peuplement, sa géographie et son développement économique expliquent les contrastes territoriaux.

Problématique : Quels sont les contrastes du territoire français ?
Comment les acteurs publics et privés les gèrent-ils ?

I – Les contrastes territoriaux :

Doc 1 : carte des emplois hautement qualifiés dans les grandes villes (voir blog)

- 1) Quel est le poids de Paris dans les emplois qualifiés ? Comparez ce poids à celui des autres métropoles.
 - Elle met en évidence la proportion écrasante de Paris.
 - Les autres métropoles concentrent près de dix fois moins d'emplois qualifiés supérieurs

Doc 2 : carte de la France et du Var du très haut débit (voir blog)

- 2) Montrez les inégalités d'accès à l'internet très haut débit en France et dans le Var.
 - Ile de France, Marseille, Lyon Annecy...les capitales régionales.
 - Centre ville des métropoles régionales, ailleurs Internet classique

Doc 3 : Carte de la production de richesse par région

- 3) Quelles sont les régions qui produisent le plus de richesses ? Le moins de richesses ?
 - Les régions qui produisent le plus de richesses sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA.
 - La Haute et Basse-Normandie, l'Auvergne, le Limousin par exemple font partie de celles qui en produisent le moins.

Autres cartes sur les disparités entre les régions (voir blog)

Doc 4 : Le réseau de transport français (voir blog)

- 4) Citez les principaux axes de communication du territoire français.
 - Les principaux axes de communication du territoire français sont Nord-Sud : il s'agit de la liaison Lille-Paris-Lyon-Marseille qui est la plus fréquentée.
 - À l'est du territoire, l'Alsace se trouve à proximité d'un autre axe Nord-Sud important en direction de la vallée du Rhin et des Pays-Bas au nord et vers la Suisse et l'Italie au Sud.
 - On remarque la faiblesse des axes transversaux (Est-Ouest) et la nécessité de prévoir des axes de délestage (comme l'autoroute qui traverse le Massif central).
 - Inégalités entre **l'Est et l'Ouest**.

Bilan : L'espace français présente donc de nombreuses inégalités que l'État par différents moyens tente de réduire.

II - Réduire les inégalités à l'échelle régionale et locale : le projet Euroméditerranée

Doc 5 : Le projet (voir blog)

5) Quels sont les objectifs de ce projet ?

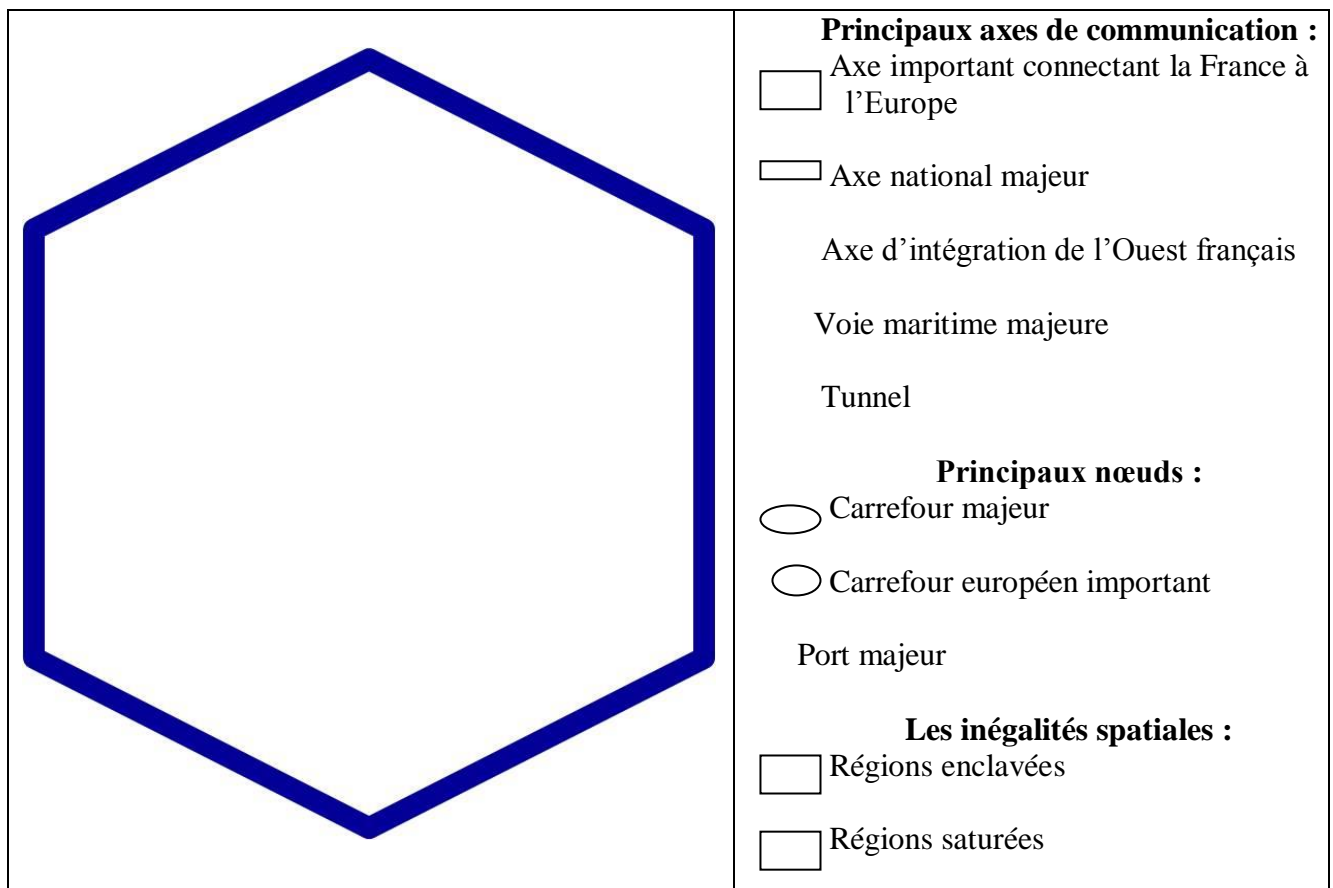
- La plus grande opération de rénovation urbaine d'Europe du Sud, engage la réhabilitation d'un périmètre de 480 hectares au cœur de la métropole marseillaise, entre le port de commerce, le Vieux-Port et la gare TGV.
- Développer l'attractivité et le rayonnement de la métropole marseillaise entre l'Europe et la Méditerranée.

6) Quels sont les acteurs qui participent à sa réalisation ?

- L'État, la Ville, la Communauté urbaine, la Région et le Département et également l'Union européenne pour un total de près de 7 milliards d'euros.

Complétez le schéma sur la connexion du territoire français à l'Europe (voir blog).

Carte schématique du territoire français



Réponse à la question (problématique) du départ

I - Des contrastes à différentes échelles :

- Les déséquilibres entre l'agglomération parisienne et le reste du territoire national sont considérables. La capitale concentre les pouvoirs politiques, économiques et culturels. L'agglomération, qui compte plus de 10 millions d'habitants, produit le tiers de la richesse nationale et abrite 90 % des sièges sociaux des banques et des assurances. Son patrimoine exceptionnel participe à son attractivité touristique et à son rayonnement mondial.
- Les régions littorales de l'ouest et du sud et les régions frontalières attirent les habitants et les activités dynamiques (tourisme, hautes technologies). Ces interfaces profitent de l'intégration dans l'Union européenne et la mondialisation.
- Certaines régions (Massif Central) sont en marge des principaux réseaux d'échanges : les densités sont faibles et le territoire peu mis en valeur (diagonale du vide).
- Les disparités sont aussi fortes entre les métropoles et les espaces ruraux. Si les métropoles concentrent les richesses, l'accès aux transports et aux services est plus difficile dans les régions rurales. Au sein des agglomérations, les déséquilibres sont marquants entre les centres-villes et certains espaces de banlieue (ZUS*).

II - Le rôle des acteurs publics et privés :

- Pour limiter ces contrastes, l'État a mis en place, depuis les années 1960, des politiques d'aménagement du territoire menées par la DATAR. Pour faire face au poids de Paris, on a favorisé le développement des métropoles régionales (l'ENA à Strasbourg). Certaines régions ont bénéficié de l'aide de l'État dans l'aménagement de stations touristiques (Alpes, Languedoc). Les régions industrielles du nord et de l'est ont profité des pôles de conversion, favorisant l'émergence d'activités nouvelles.
- Depuis les années 1980, l'État n'est plus le seul acteur à agir pour réduire les contrastes entre les territoires. Les lois de 1982 et de 2003 ont donné plus de pouvoirs aux collectivités territoriales. Les régions sont très actives dans les politiques d'aménagement (technopôles) et cherchent, avec l'État, à renforcer l'attractivité des territoires. L'Union Européenne joue aussi un rôle majeur, en accordant des aides aux espaces en difficulté.
- Dans les agglomérations, les quartiers sensibles sont au cœur de la politique de la ville. Celle-ci favorise des opérations de réhabilitation des quartiers et d'aide à des créations d'entreprises.
- A Marseille, financée par l'État, les collectivités territoriales (ville et métropole, département, région) et l'Union européenne, Euroméditerranée vise à renforcer le rayonnement international de la ville et de la métropole.

Mots-clés :

-La DATAR : la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. C'est l'administration chargée d'organiser la politique d'aménagement du territoire.

-Interface : zone de contact entre deux espaces différents

-La politique d'aménagement du territoire : l'ensemble des mesures visant à réduire les inégalités à l'intérieur d'un territoire et à renforcer sa compétitivité.

-Un technopôle : un espace consacré aux activités de hautes technologies.

-ZUS : zone urbaine sensible.

